

## Liste des offices comptables habilités à tenir des fiches RICA en Pays de la Loire

Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) s'inscrit dans le cadre d'un marché de prestations de services conclu entre l'Etat et les offices comptables dans les conditions prévues par le règlement (CE) n° 1217/2009 du Conseil du 30 novembre 2009 portant création d'un réseau d'information comptable agricole sur les revenus et l'économie des exploitations agricoles dans l'Union européenne. En Pays de la Loire, les offices comptables respectant les obligations liées à la réalisation des fiches RICA sont les suivants :

### **CERFRANCE LOIRE-ATLANTIQUE**

8, rue de Laponie - 44241 La Chapelle sur Erdre Cedex  
Représenté par M. Philippe DENIS, Directeur Général  
Numéro de téléphone : 02.28.09.35.00

### **A.Fo.C.G. ATLANTIQUE**

Parc d'Activités du Moulin - 17, rue du Meunier - 44880 Sautron  
Représentée par Mme Gwenn HENRIQUET, Présidente  
Numéro de téléphone : 02.40.63.39.11

### **ACCOMPAGNEMENT STRATEGIE LOIRE ATLANTIQUE VENDEE**

Rue Pierre Adolphe Bobierre - 44939 Nantes cedex 9  
Représenté par M Jean-Philippe BOUIN, Directeur  
Numéro de téléphone : 02.40.16.36.48

### **IGAM AEXPERTIS**

Parc Club du Perray - 6, rue de la Rainière - CS 73908 - 44339 Nantes cedex 3  
Représenté M. Philippe ROY, Directeur  
Numéro de téléphone : 02.40.52.98.28

### **CERFRANCE MAINE ET LOIRE**

29, avenue Joxé - BP 60411 - 49100 Angers cedex 2  
Représenté par M. Michel BESANCON, Directeur  
Numéro de téléphone : 02.41.33.66.66

### **ACCOMPAGNEMENT STRATEGIE MAINE ET LOIRE**

14, avenue Jean Joxé - CS 80646 - 49006 Angers cedex 01  
Représenté par M. Francis HOULET, Directeur  
Numéro de téléphone : 02.85.35.75.00

### **CEGARA**

2, allée Pierre Gilles de Gennes – 33650 MARTILLAC  
Représentée par Mme RODRIGUES-LALANDE, Présidente  
Numéro de Téléphone : 05.53.64.47.37

### **CERFRANCE MAYENNE-SARTHE**

Rue Albert Einstein - BP 26116 - 53061 Laval cedex 9  
Représentée par Mme Raphaëlle FRANKLIN, Directrice  
Numéro de Téléphone : 02.43.49.84.00

### **COGEDIS**

Zone Industrielle de Saint Thonan - 29800 Saint Thonan  
Représenté par M Philippe REMAUD, Directeur  
Numéro de Téléphone : 02.98.20.35.00

### **CERFRANCE VENDEE**

15, rue Jacques-Yves Cousteau - CS 10033 - 85036 La Roche Sur Yon Cedex  
Représenté par M Laurent GENDREAU, Directeur Général  
Numéro de téléphone : 02.51.24.42.42

**A.Fo.C.G.**

Espace Bell - 51, rue Charles Bourseul - BP 51 - 85002 La Roche Sur Yon Cedex  
Représenté par M. Xavier-Noël BARRADEAU, Directeur  
Numéro de téléphone : 02.51.46.23.99

**UPTEA CONSEIL**

1, rue Benjamin FRANKLIN - 85000 La Roche Sur Yon  
Représentée par Mme Stéphanie CORNELUS, Directrice  
Numéro de téléphone : 02.51.37.73.56

**COCERTO ENTREPRISE**

1, rue Edouard Nignon - CS 77214 - 44372 Nantes Cedex 3  
Représenté M Stéphane CHAZE, Président  
Numéro de téléphone : 02.40.68.20.20

Par ailleurs, les offices comptables non encore inscrits comme pouvant tenir des fiches RICA peuvent en faire la demande. Pour cela, ils doivent répondre aux conditions suivantes :

- fournir les informations qui suivent au Service régional de l'information statistique et économique (SRISE) de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, DRAAF de la région des Pays de la Loire - 5, rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 Nantes CEDEX 2,  
n° tél. : 02.72.74.72.64 , Fax : 02.72.74.72.79  
mél : [srise.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr) :

Nom de l'office comptable,  
Adresse,  
Nom du directeur/gérant,  
Numéro de téléphone standard,  
Numéro de fax,

- apporter la preuve que les comptables saisissant les fiches sont inscrits auprès de l'ordre des experts comptables ou travaillent sous la responsabilité d'un expert comptable inscrit au tableau de l'ordre.

- s'engager à :

- signaler immédiatement au SRISE des pays de la Loire toute évolution (structure de l'exploitation, dates de clôture...) qui conduirait à faire sortir l'exploitation sélectionnée du champ de l'enquête RICA, ou à changer sa position dans les strates de l'univers étudié (exploitations moyennes et grandes) ;

- remplir les fiches des exploitations sélectionnées dans l'échantillon conformément aux dispositions de la réglementation de l'Union européenne ;

- remplir les fiches RICA des exploitations sélectionnées dans l'échantillon dans les délais permettant de respecter la réglementation de l'Union européenne et définis par voie de convention financière ;

- fournir au SRISE des Pays de la Loire et au SSP de Montreuil sous Bois ( Bureau des statistiques sur les productions et les comptabilités agricoles) tous les renseignements demandés quant à l'accomplissement de leurs tâches, notamment de contrôle ;

- ne pas divulguer les données comptables individuelles recueillies ou tout autre renseignement individuel dont il a la connaissance dans l'exercice de ses tâches dans le cadre du RICA ;

- soumettre les personnes employées par lui à ces tâches aux mêmes obligations de confidentialité et à prendre toutes les dispositions requises à ces fins.

Le non-respect de ces engagements peut conduire le SRISE des Pays de la Loire à retirer un office comptable de la liste des offices habilités, après mise en demeure préalable.

Le montant des indemnités prévues en 2024 pour la tenue d'une fiche RICA est fonction du régime d'imposition de l'exploitation agricole (articles 69 à 69 E du code général des impôts), à savoir :

- 468,90 € HT, pour une exploitation soumise au régime du bénéfice réel agricole,
- 1 322,25 € HT, pour une exploitation imposée sur le bénéfice suivant le régime forfaitaire.